



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N°95/2021

Date de convocation : 20/07/2021

Conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juillet 2021 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : **Monsieur Julien PORTIER**

Objet : MISE AU REBUS DU KANGOO CN-156-ZM

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BOURNE Hervé	DALEX Jacques	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Julien
BRACHET Marc	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	PRUD'HOMME Philippe
BRASSOUD Martine	DUMONT-THIOLLIERE Christine	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
BRUNET André	FERNANDEZ Sophie	MILLET-URSIN Marc	STRAPPAZZON Philippe
CHAPPET Philippe	GAILLARD Claude	PAGET Marc	TREMBLAY-GUETTET Jeannie
COUTIN Michel	GONZALES Florence	PETIT Monique	VIGNIER Georges
CREPEL Yves	GOURDIN Margaret	PONTHIEU Eric	

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

Anne-Marie BERNARD pouvoir Philippe PRUD'HOMME Charline MAURICE pouvoir à Yves CREPEL	David DUNAND-CHATELLET pouvoir à Martine BRASSOUD BALMONT Nicolas	Laure LEMBERT pouvoir à Sébastien SCHERMA	Michèle DOMENGE-CHENAL pouvoir à Lucie LITTOZ
--	---	--	--

EXPOSE

Monsieur Le Président explique que le véhicule de marque Renault – type Kangoo – immatriculé CN-156-ZM et inscrit sous le numéro d'inventaire 20030023001 montrait des défaillances techniques importantes, entre autres sur la structure porteuse, rendant ce véhicule hors d'usage.

Par délibération N° 89/2020, le Président a été autorisé à céder ce véhicule pour pièces, hors il s'avère que l'état du véhicule n'a pas permis de céder ce véhicule avec contrepartie financière.

Cette situation a bloqué sa sortie de l'inventaire.

Il est donc demandé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le Président à régulariser la situation, à savoir, acter la mise au rebus du véhicule sans contrepartie et de procéder ainsi à sa sortie de l'inventaire des biens de la collectivité

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à acter la mise au rebus du véhicule Renault Kangoo immatriculé CN-156-ZM sans contrepartie
- A procéder à sa sortie de l'inventaire des biens de la collectivité

Résultat du vote :

Votants : 32	Abstention : 0	Exprimés : 32
Pour : 32	Contre : 0	

Délibération rendue exécutoire le :
Affichage le :

Copie(s) interne(s) :

- O. PELLISSIER (environnement)



FAVERGES-SEYTHENEX, le 29 JUIL. 2021

Le Président,
M. Jacques DALEX

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.